

mesure Denis Leboucher, le directeur de l'Agence régionale. Malgré la dématérialisation imposée des forums et autres salons - dont la deuxième édition régionale débute mardi - la Région assure que cette « *politique vraiment nouvelle* » est sur la bonne voie (lire ci-dessous). Mais

tation de l'agence c'est l'adéquation entre l'orientation et l'emploi. Nous, quand on travaille avec un collègue ou un lycéen, on est dans un projet à plus long terme. On n'est pas dans une logique de pourvoir à une demande de formations ou d'emplois locaux ». Le psychologue d'orientation, qui officie au Havre, reproche à la Région

normands de seconde et de première d'enseignement général. « Avec la réforme du bac, cela devient de plus en plus opaque, soufflé François Bertrand. Même nous, nous avons du mal à nous y retrouver... »

THIERRY DELACOURT

« C'est vrai qu'on évolue sur une ligne de crête »



Vice-président (LR), en charge de la formation et des compétences, au sein du Conseil régional de Normandie, David Marguerite met en perspective les débuts de l'agence de l'orientation normande.

Dans quel état d'esprit, l'agence régionale de l'orientation a-t-elle été créée il y a un an ?

■ **David Marguerite** : « Nous avons réfléchi pendant l'année 2019 à la façon dont nous allions mettre en application dans la région l'évolution législative qui nous transférait la compétence d'information sur les métiers et l'orientation. Nous avons associé l'ensemble des partenaires lors d'Assises

de l'orientation.

À l'issue de cette réflexion, une politique d'action a été définie avec trois priorités. Le premier mot d'ordre c'est l'immersion professionnelle. Cela signifie que les brochures et les forums ne suffisent pas, qu'il faut permettre aux jeunes d'être en position de confrontation aux métiers, avec notamment une multiplication des stages de découverte.

L'autre message c'est celui de la dramatisation, de dire qu'on ne choisit pas un métier pour toute sa vie, qu'on peut en changer. Enfin, la territorialisation est essentielle, avec l'objectif d'agents dans tous les territoires. »

Comment évaluez-vous ses résultats ?

■ « L'agence a été créée un mois avant la crise sanitaire. Le Salon de l'orientation que nous avons alors organisé avait rassemblé plus

de 30.000 personnes (NDLR : sur trois jours) à Rouen. C'était vraiment de l'immersion, avec de la réalité virtuelle, des démonstrations, le modèle de ce que l'on veut faire.

Nous avons lancé également l'idée d'ambassadeurs métiers au sein des branches professionnelles pour qu'ils s'engagent à participer à ces actions et que les jeunes puissent dialoguer avec un professionnel. Une entreprise, qui nous dit qu'elle a des problèmes de recrutement, doit logiquement s'inscrire dans cette démarche. Nous essayons aussi de mutualiser les bonnes idées comme celle de l'Autoabus de l'orientation à Évreux. »

La tentation n'est-elle pas grande de vouloir imposer une adéquation entre l'orientation et emploi local, de se transformer en agence de placement ?

■ « L'équilibre, il se fait entre avec l'insertion professionnelle et les attentes personnelles. Bien sûr, il faut qu'on mette en valeur les métiers pour lesquels il y a une demande. On n'est pas dans une logique d'adéquation, mais de mise en valeur des secteurs qui recrutent. Aux Assises de l'orientation, par exemple, j'ai été frappé par le nombre de personnes qui ont dit qu'elles avaient choisi leur voie lors de leur stage de troisième. Il faut multiplier ces stages afin qu'ils ne soient plus choisis ou par défaut ou par réseau. »

La compétence de la région dans ce domaine est l'information à l'orientation et non l'orientation proprement dite. La nuance est subtile et n'aide pas à la clarté...

■ « C'est effectivement la limite de la loi. On n'a pas été au bout de la logique et on évolue sur une

00 (formations professionnelle et initiale) a doublé sa fréquentation depuis un an, avec 900 appels par mois.

■ **Brochure.** Pour la première fois, c'est l'agence régionale qui a réalisé le guide post-bac, dont l'Onisep avait jusqu'alors la charge. Sortie fin février.

ligne de crête. (.../...) Peut-être qu'il faudrait que le législateur aille plus loin, avec une unité de pilotage plus claire. C'est vrai qu'il y a une ambiguïté dans le rôle de conseil. Et puis quand je vois que l'Éducation nationale organise encore un Salon de l'orientation alors que ce n'est plus du tout sa responsabilité, c'est que ce n'est pas encore très clair pour tout le monde. »

Quelles sont les priorités de la deuxième année d'existence de l'Agence ?

■ « D'abord de déployer un réseau de professionnels et de signer avec les intercommunalités des contrats d'engagement. Ils permettent à des agents de réaliser du conseil de premier niveau, au plus près des territoires. L'autre priorité est de faire signer un maximum d'entreprises, sur l'ensemble du territoire, pour qu'elles s'engagent à parler de leurs métiers. »